

**RÉARMEMENT, COUPES DANS LES SERVICES PUBLICS, BAISSSE DE L'INDEMNISATION DES ARRÊTS MALADIE, JOURS DE CARENCE...**

**TOUTES LES RAISONS DE SE MOBILISER...**

la  
**cg**t

ÉDUC'  
ACTION

**EN GRÈVE LE 3 AVRIL**

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## **ENGAGER LA RISPOSTE ET GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS**

Depuis quelques semaines, le gouvernement prend prétexte du contexte international anxiogène pour multiplier les coups bas et les attaques contre les travailleur·euses et les plus précaires.

« On va devoir revisiter nos priorités nationales ». Cette petite phrase lancée par E.Macron lors de son allocution du 5 mars 2025, résume à elle seule le projet politique de ce gouvernement : une réorientation des dépenses publiques vers la défense et une réduction drastique de celles pour les Services publics et la protection sociale.

Dans la Fonction publique, les personnels sont touchés par le passage à 90% de l'indemnisation congé maladie ordinaire (pour les 3ers mois). Mesure perfide que de faire payer les malades... Quant à la question des retraites, les pseudo-concertations ont très vite montré à quel point les dés étaient pipés depuis le début. L'objectif du Medef et du gouvernement est, avant tout, de nous faire travailler plus longtemps.

Nous devons très vite engager la riposte. Le **3 avril 2025**, nous devons crier haut et fort notre rejet de cette politique austéritaire et réaffirmer nos exigences en matière de moyens pour des Services publics efficaces, des revalorisations salariales pour toutes et tous. Nous devons continuer de revendiquer un plan d'urgence pour l'École, avec un budget permettant la créations massives de postes, des emplois statutaires pour les précaires (AEd, AESH, non-titulaires...).

**Ensemble, exigeons l'abrogation de la réforme des retraites Borne-Macron et d'un retour à la retraite à 60 ans, l'abrogation de tout jour de carence et le retour d'une indemnisation complète des arrêts maladie dans le privé comme dans le public.**

## **NON À LA BAISSSE DE L'INDEMNISATION MALADIE**

Le gouvernement continue à faire des économies sur le dos de notre santé. La mobilisation massive du 5 décembre 2024 a permis l'abandon des 3 jours de carence... Mais le budget 2025 a entériné la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie à 90% du salaire pour les agent·es public·ques. Le gouvernement prétend vouloir ainsi réduire les absences, comme si on choisissait d'être malades ! C'est une nouvelle attaque grave contre notre système de protection sociale, qui culpabilise les personnels publics et les pénalise financièrement... alors même que le point d'indice reste gelé pour la seconde année consécutive. Cette mesure est injuste car elle punit lourdement des personnels accueillant notamment un jeune et nombreux public, où les maladies circulent facilement.

**La santé n'est pas un luxe, c'est un droit fondamental que nous devons protéger collectivement. Mobilisons-nous !**

**NON AU JOUR DE CARENCE !**

**90% DU TRAITEMENT INDICIAIRE PENDANT LES 3 PREMIERS MOIS D'UN ARRÊT MALADIE**

**ON N'EST PAS MALADE À TEMPS PARTIEL**

**À 100% CONTRE**

la  
**cg**t  
ÉDUC'  
ACTION

Pour estimer la perte de revenus en fonction de la durée de votre arrêt, testez notre calculateur CGT





## EN GRÈVE LE 3 AVRIL

### RÉARMEMENT ? SURTOUT CELUI DE L'AUSTÉRITÉ...

Avec les chocs diplomatiques actuels, le « grand réarmement » de la France et de l'Europe n'est pas débattu ouvertement, mais asséné comme une évidence à longueur de plateaux téléés et d'allocutions présidentielles.

Engager une telle réorientation du budget de l'État nécessite a minima une réflexion sur l'urgence de le faire, mais également sur son montant. Alors que le budget de l'armement a déjà connu une hausse de 73% de 2017 à 2025 (environ 50 milliards sans compter les pensions...), E.Macron propose une nouvelle hausse allant de 40 à 80 milliards...

À l'heure de la fin du « quoi qu'il en coûte », le président décide de ne pas inclure les dépenses militaires dans la

*En supprimant la GIPA à des milliers de fonctionnaires, le gouvernement rogne sur les budgets Fonction publique et pénalise les plus en difficultés. Scandaleux.*



1<sup>er</sup> budget de l'État). règle des 3% pour ne pas « augmenter » la dette. Joli tour de passe-passe qu'on pourrait exiger pour l'École, priorité vendue depuis 2017...

Plus fort encore, il propose que cette hausse se fasse **sans augmentation d'impôts... ni de contribution de la part des plus riches, épargné-es de l'accroissement de la « charge fiscale »** conformément à sa politique depuis 2017... « L'effort de guerre » ne sera donc supporté que par la grande majorité des travailleur-euses et des précaires, victimes de choix budgétaires et austéritaires qui amputeront les budgets des Services publics (notamment celui de l'Éducation nationale,

**Il y a bien urgence. L'urgence d'un vrai débat pour savoir comment assurer une paix réelle et une désescalade tout en renforçant nos Services publics au lieu de les détruire.**

### POUR LA CGT ÉDUC'ACTION, LA RETRAITE C'EST À 60 ANS

La réforme Macron-Borne des retraites reste une mesure injuste, basée sur l'empilement de mensonges et imposée contre l'avis de la population. Les partenaires sociaux et la majorité des économistes ont démontré le fait qu'elle ne résoudra pas la situation. Même la Cour des comptes contredit les propos « approximatifs » et anxiogènes de Bayrou. Comme pour « l'effort de guerre », E.Macron aime jouer sur les peurs et la « raison » pour imposer des choix politiques qui visent les plus précaires en protégeant le Capital.

Malgré la diversion du « conclave », la réforme s'applique dès 2025 en frappant tout le monde (y compris les métiers les plus pénibles), en ciblant les femmes et les précaires, en poussant à partir avec des décotes importantes pour celles-cux entré-es tardivement dans l'emploi.

Pour la CGT Éduc'action, pas besoin de participer à la mascarade de dialogue social. L'urgence reste l'abrogation immédiate de la réforme Macron et le retour à la retraite 60 ans ou 37.5 années de cotisations.

### CARTES SCOLAIRES, L'AUSTÉRITÉ DANS L'ÉDUCATION

Si on a échappé aux 4000 suppressions de postes en 2025, les pertes d'heures dans le 2<sup>nd</sup> degré et les fermetures de classes dans le 1<sup>er</sup> degré sont nombreuses. Augmenter le nombre de personnels remplaçants à moyens constants en primaire pousse les Dasen à établir des cartes scolaires violentes (5000 fermetures de classes). Dans les territoires les plus touchés, les mobilisations se multiplient, souvent à l'initiative des parents et des élu-es locaux-ales. **Parce qu'il s'agit d'emplois, de conditions de travail et d'études dont il est question, mobilisons-nous massivement pour faire reculer l'administration et exiger les moyens de travailler correctement.**

## ENSEMBLE, EXIGEONS...

- l'abandon du jour de carence et de la baisse de l'indemnisation.
- le dégel du point d'indice et l'augmentation immédiate de de 400€/net pour tous les personnels.
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation.
- des créations de postes à la hauteur des besoins et des missions de Service public.
- la titularisation immédiate sans condition de concours et nationalité des contractuel-les.
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

